

## **Inauguration du pavillon de la Fraternité – samedi 29 septembre 2012**

Madame l'Adjointe au Maire,  
Chers amis, chers compatriotes,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grande émotion que je vous adresse mes remerciements pour votre présence et votre soutien.

Tout d'abord, je tiens à remercier vivement tous nos partenaires :

- La Ville de Nantes et Nantes Métropole, pour leur soutien aux études techniques navales et psychosociologiques et pour l'emplacement où nous nous trouvons aujourd'hui réunis, lieu hautement emblématique de l'histoire ouvrière et navale de Nantes.
- La Ville de Saint-Herblain
- La Ville de Fort de France
- Le Conseil général de la Martinique
- Le Conseil régional de la Martinique
- L'Unesco
- La Fondation Crédit Mutuel
- La Caisse d'Épargne de Loire-Atlantique
- L'entreprise AFBL de Saint-Nazaire
- L'Université de Columbia, de l'Etat de New York
- La Maison des Hommes et des Techniques
- Les associations CM 98, Les Anneaux de la Mémoire,
- L'association « Tous créoles »,
- L'association « Afrique Caraïbes »,

- Je remercie particulièrement notre parrain, François Bourgeon pour son soutien et son action de parrainage pour notre projet.

- J'adresse un remerciement particulier à l'association ATA0 pour le travail accompli, dans le cadre de ses chantiers d'insertion pour la construction du Pavillon de la Fraternité. Je vous demande d'applaudir le Directeur Stéphane Gorius et son équipe.

La traite négrière, un des chapitres les plus tragiques de l'histoire humaine, a, durant quatre siècles, coûté la vie à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, capturés et embarqués sur l'Océan Atlantique pour être vendus comme esclaves.

Leur migration forcée a eu des répercussions énormes sur le cours de l'histoire, les échanges entre civilisations, sur les développements en tous domaines... pourtant, ce chapitre de l'histoire est resté occulté pendant 150 ans.

Le 27 avril 1998, la France décide de commémorer la 1<sup>ère</sup> abolition de l'esclavage.

Le 23 mai de la même année, l'organisation du CM98 décide d'organiser une marche demandant la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité.

Marche qui a réuni 40 000 personnes descendants d'esclaves et amis.

Le 10 mai 2001, la loi de Mme Taubira, Députée au parlement français, a été adoptée en dernière lecture par le Sénat, reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Loi promulguée le 21 mai, à l'unanimité des groupes parlementaires de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

En 2002, le président français Jacques Chirac a décidé de faire du 10 mai la Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en métropole.

En amont de cette avancée nationale, l'association nantaise Mémoire de l'Outre Mer commémorait, dès 1989, l'abolition de l'esclavage.

De décembre 1992 à mai 1994, l'association des Anneaux de la Mémoire organisait une remarquable exposition historique sur le commerce triangulaire et le rôle qu'y joua le port de Nantes, déplaçant plus de 400 000 visiteurs.

Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage a été inauguré à Nantes, le 25 mars dernier, au terme de très longues années de travail menées en concertation avec les acteurs associatifs qui oeuvrent depuis toujours pour la lutte contre les discriminations et pour le respect de la dignité humaine.

**Ce Mémorial n'est pas un aboutissement, mais bien une étape.**

Aujourd'hui, nous sommes là pour inaugurer le Pavillon de la Fraternité. Celui-ci est destiné à vous présenter le projet de construction de la Fraternité.

**Au-delà de l'histoire, c'est bien dans l'actualité et la préoccupation de l'avenir que s'inscrit cette initiative.**

Pourquoi ce projet ?

C'est une façon de rendre l'histoire plus abordable, plus compréhensible, plus palpable.

C'est un moyen de connaître la souffrance d'hier pour combattre celle d'aujourd'hui.  
Il rendra également hommage aux 20 à 25 % des captifs qui ne sont jamais arrivés à destination.

Ce bateau sera un livre d'histoire ouvert, une plateforme culturelle itinérante qui permettra de passer d'un monde à l'autre, de créer des liens entre les différents mémoriaux existants de par le monde.

Il dynamisera et valorisera les travaux déjà initiés sur ce sujet.

Je dis qu'aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, nul n'est responsable d'une histoire d'il y a 400 ans. Je ne parle pas de repentance, pas de culpabilité, mais **nous sommes responsables de l'avenir.**

Nous avons un **devoir de vigilance**. *L'animal sauvage est en nous et peut, à n'importe quel moment nous sauter à la gorge.*

Mesdames et Messieurs, la traite négrière a été fondée sur un problème économique et racial. A ce jour, ce phénomène se reproduit, sur la même base économique. Pour citer un exemple, et c'est ici sans doute le syndicaliste qui vous parle, je constate que ce ne sont plus des hommes que nous transportons, mais des machines, qui mettent l'homme dans des positions d'exploitation comparables à de l'esclavage, à l'échelle mondiale.

Il est temps désormais de regarder l'Histoire comme un outil de dépistage de principes archaïques toujours en vigueur et de mener des actions concrètes pour construire un avenir respectueux du droit de chacun à une existence affranchie des discriminations de toute nature.

L'esclavage contemporain est sournois, il s'insinue au quotidien à nos portes, il est partout, n'a pas de couleur, pas de frontière.

C'est pourquoi, au-delà du devoir de vigilance, nous avons aussi **le devoir de prévention.**

**La prévention a certes un coût, mais elle n'a pas de prix.**

Il existe un dicton créole « maniè ou ka fé kaban ou, maniè ou ka domi », cela veut dire « de la façon dont on fait son lit, on se couche ». Autrement dit, l'éducation que nous donnerons à nos enfants, leur permettra d'appréhender et de construire leur avenir sur des bases de tolérance et de développer une réflexion civique sur le respect de la dignité humaine. C'est bien **la pédagogie** qui a donné son nom au projet « Bateau pédagogique ».

C'est notre outil pour aller au choc de l'histoire, pour que, fort de ses enseignements, nous restions éveillés et actifs, et ne devenions pas coupables de laisser se répéter de tels drames.

**La réussite d'un tel projet nécessite l'adhésion de tous acteurs qui détiennent les leviers de la société et de tous ceux qui luttent contre les discriminations.**

[...]

J'ai l'honneur de passer la parole à Mme Elsi Mecklembourg-Guibert.

Dieudonné BOUTRIN